

Filière : artistique

Domaine : art chorégraphique

Appellations voisines : artiste chorégraphique

Autres métiers du domaine : chorégraphe, maître de ballet, notateur...

Danseur / Danseuse

Le danseur est un artiste interprète qui exécute devant/pour un public (ou dans le cadre d'un processus de recherche artistique) une œuvre chorégraphique.

Il danse le plus souvent sur scène, dans des lieux dédiés au spectacle, mais il peut également se produire dans d'autres lieux ou dans tout type de manifestation ou événement, et dans des configurations variées par rapport au public (espace public, lieux patrimoniaux, bibliothèques, etc.).

Les conditions de travail et le déroulement de la carrière diffèrent selon le genre chorégraphique (classique, contemporain, jazz, danses urbaines, danses du monde, cabaret et revues...).

Contexte d'exercice du métier et conditions d'emploi

- Contexte et environnement professionnel du métier
- Conditions d'emploi

Mission, activités et compétences professionnelles

- Mission
- Fonctions, activités et compétences



Conditions d'exercice du métier et conditions d'emploi

Contexte et environnement professionnel du métier

Le danseur se produit le plus souvent sur scène, devant un public, dans des lieux dédiés au spectacle, mais également dans d'autres lieux ou dans tout type de manifestation ou événement, et dans des configurations variées par rapport au public (espace public, lieux patrimoniaux, bibliothèques, etc.). Le danseur peut aussi inscrire son activité dans le secteur du spectacle enregistré, dans l'audiovisuel ou le cinéma : émissions de variétés, films, clips...

Les conditions de travail et le déroulement de la carrière diffèrent selon le genre chorégraphique (classique, contemporaine, jazz, danses urbaines, danses du monde, cabaret...) dans lequel le danseur travaille principalement.

Dans certains cas, le danseur peut prendre part au processus de création d'une danse. Il assiste alors le chorégraphe en lui faisant des propositions artistiques, par exemple.

Le danseur est recruté par castings ou auditions ou sollicité par un chorégraphe, un directeur artistique ou un réalisateur. Stages et cours contribuent souvent à alimenter le réseau professionnel du danseur et peuvent être des vecteurs d'opportunité d'emploi.

Le danseur est conduit à se déplacer sur l'ensemble du territoire national ou à l'étranger, afin de répéter, de se produire et de rencontrer ses partenaires professionnels et employeurs potentiels.

Le rythme des activités du danseur est lié à l'activité de son employeur (compagnie, ballet...) : répétitions, représentations, tournées...

Pour maintenir son niveau artistique, le danseur doit poursuivre un entraînement physique quotidien, qu'il soit en période d'emploi salarié ou non.

Le danseur possède aussi une grande culture chorégraphique : courants, contextes historiques, sociaux et culturels... Il connaît l'organisation d'un spectacle et les contraintes techniques des lieux dans lesquels il se produit. Il définit parfois ses propres besoins en matériel (son, lumière, costume...).

Les emplois sont très souvent sexués : un chorégraphe recherche un danseur ou une danseuse, mais rarement de manière indifférenciée l'un ou l'autre. Or les femmes sont bien plus nombreuses sur le marché de l'emploi que les hommes et elles se trouvent confrontées à une concurrence plus importante.

Le danseur peut être amené à exercer d'autres métiers au sein du secteur chorégraphique (chorégraphe, maître de ballet, notateur...) ou des activités d'enseignement.

Une des spécificités du métier de danseur est d'avoir à exercer le plus souvent une seconde carrière professionnelle après sa carrière d'interprète. Si certains optent pour une reconversion ou une réorientation professionnelle dans des métiers proches (enseignant, chorégraphe...) ou dans des métiers connexes au spectacle (administration culturelle, gestion, communication...), certains réalisent leur évolution professionnelle dans d'autres secteurs professionnels.

Conditions d'exercice de l'emploi

Le danseur exerce en tant que salarié. La majorité d'entre eux est embauchée sous contrat à durée déterminée dit d'usage¹ mais certains employeurs proposent des contrats à durée indéterminée (CDI) ou à durée déterminée (CDD).

L'emploi des danseurs est régi par des normes légales, réglementaires et conventionnelles, mais aussi par des modalités pratiques d'exécution du contrat de travail (déplacements, répétitions...).

L'activité irrégulière, le travail en soirée et en fin de semaine sont fréquents et liés à la programmation des spectacles.

Les employeurs des danseurs interprètes sont notamment :

- les opéras ;
- les compagnies chorégraphiques ;
- les centres chorégraphiques nationaux (CCN) ;
- les centres de développement chorégraphique (CDC) ;
- les cabarets ;
- les producteurs de comédies musicales ;
- les structures pluridisciplinaires de production-diffusion, disposant ou non d'un lieu fixe (les scènes nationales, les théâtres de ville, ou autres scènes conventionnées, les festivals, les théâtres privés, les entrepreneurs de tournées ;
- les sociétés de production audiovisuelle ou cinématographique ;
- les parcs de loisirs ;
- des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant et qui relèvent alors du champ d'application du Guichet unique du spectacle occasionnel (Guso) : cafés, hôtels, restaurants, bibliothèques, particuliers, collectivités locales...

¹ Article D1242-1 du Code du travail

Mission, activités et compétences professionnelles

Mission

Le danseur est un artiste interprète qui exécute devant ou pour un public (ou dans le cadre d'un processus de recherche artistique) une œuvre chorégraphique.

Fonctions, activités et compétences

Fonction 1 : Exercer son art de danseur interprète

Activités :

- Contribuer à la mise en œuvre d'une création chorégraphique ou d'une œuvre de répertoire
- Interpréter la chorégraphie, relier son imaginaire à l'imaginaire de l'œuvre

Fonction 2 : Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète

Activités :

- Développer et enrichir les techniques et langages afférents au champ chorégraphique dans lequel le danseur intervient
- Développer son regard et son analyse critique
- Développer des capacités corporelles
- Développer les composantes fondamentales du geste dansé : plasticité, espace, théâtralité et musicalité
- Elargir sa connaissance de la culture chorégraphique et des autres arts
- Développer des facultés d'autonomie et d'adaptation

Fonction 3 : Elargir et valoriser son champ de connaissances et de compétences professionnelles

Activités :

- S'ouvrir à la pratique artistique d'autres arts
- Approcher la réalité et le contenu d'autres fonctions dans son domaine artistique

Fonction 4 : Construire son parcours professionnel

Activités :

- Savoir se situer professionnellement
- Entretenir sa connaissance de l'environnement socioprofessionnel et technique de son métier
- Développer et élargir ses relations professionnelles
- Participer le cas échéant à la promotion de son art

Fonction : Exercer son art de danseur interprète

Activité	Compétences
<p>Contribuer à la mise en œuvre d'une création chorégraphique ou d'une œuvre de répertoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du projet chorégraphique ou de l'œuvre, en saisir la singularité artistique et esthétique - Comprendre, analyser et s'appropriier les indications reçues - Mémoriser des séquences longues et/ou complexes d'écriture chorégraphique, les assembler, les enchaîner, y apporter les modifications demandées - Participer aux phases de recherche d'écriture chorégraphique et aux répétitions - Proposer des éléments de composition à partir des indications données - Improviser librement ou selon un cadre et des consignes énoncés - Reprendre un rôle en utilisant, le cas échéant, les différentes ressources disponibles : transmission directe, vidéo, notation... - Participer à la transmission d'un rôle
<p>Interpréter la chorégraphie, relier son imaginaire à l'imaginaire de l'œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des liens entre l'œuvre à interpréter et son imaginaire - Recevoir, rechercher et utiliser des informations se rapportant aux contextes actuels, historiques, stylistiques et artistiques d'une œuvre ou d'une situation de départ donnée - Conduire sa démarche artistique ou élaborer ses propositions en cohérence avec les enjeux du projet chorégraphique (styles, concepts, écoles, courants...) et les qualités requises par le chorégraphe - Enrichir la proposition chorégraphique, suggérer des nuances d'interprétations en affirmant des partis-pris liés à des dimensions de présence, dynamique, projection... - Savoir mettre en jeu son rapport à soi et aux autres, partenaires et publics, et assurer au cours des représentations une prestation à la fois individuelle et reliée au collectif de jeu - Adapter sa prestation à des modifications éventuelles ou à des impondérables - S'appropriier tout espace de représentation même non conventionnel : espaces naturels ou urbains, galeries, musées...

Fonction : Entretien et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète

Activité	Compétences
Développer et enrichir les techniques et langages afférents aux champs chorégraphiques dans lequel le danseur intervient	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser une ou plusieurs techniques de travail ou d'entraînement liées à son genre chorégraphique - Aborder de nouvelles techniques corporelles susceptibles d'être rencontrées lors de nouvelles œuvres ou démarches artistiques - Maîtriser la diversité des relations au(x) partenaire(s) : contact, écoute, portés, regards, danses de groupe, danses d'ensemble
Développer son regard et son analyse critique	<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer, à l'oral ou à l'écrit, les perceptions de sa pratique ou de l'observation de celle de l'autre - Nommer, analyser, objectiver les éléments constitutifs des œuvres ou des écritures chorégraphiques - Aborder un des principaux systèmes de notation et de transcription du mouvement
Développer des capacités corporelles	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien sa condition physique - Poursuivre un entraînement régulier - Disposer de connaissances anatomiques et physiologiques - Faire appel aux notions fondamentales d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé - Faire appel aux techniques de relaxation, de récupération et de conscience corporelle - Identifier ses temps personnels de récupération et anticiper sur les risques liés à la fatigue ou aux traumatismes corporels - Identifier les situations à risques liées à l'environnement et/ou à la nature du mouvement et contribuer à y remédier
Développer les composantes fondamentales du geste dansé (plasticité, espace, théâtralité et musicalité)	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la plasticité du corps dans sa relation à l'espace : ligne, volume, plan, poids, gravité, résistance des matériaux, espaces interstitiels, architecture... et leurs combinatoires - Développer la théâtralité du corps : adresse regard, sens du récit, dramaturgie du geste, tension dramatique... et leurs combinatoires - Développer la musicalité du corps : rythme, mélodie, phrasé gestuel, durée, dynamique, pulsation, suspension, couleur... et leurs combinatoires - Développer la relation entre le geste et la musique
Elargir sa connaissance de la culture chorégraphique et des autres arts	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir sa culture chorégraphique, sa connaissance de l'histoire et de l'actualité de la danse - Enrichir sa connaissance des autres arts et sa culture générale.
Développer des facultés d'autonomie et d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter à la diversité des répertoires ou des formes de danse rencontrées - Organiser son travail personnel et d'aménager des temps de travail autonome - Connaître les bases de technique de maquillage, d'ajustement des costumes, permettant notamment au danseur d'organiser son temps de préparation - Contribuer à l'adaptation de son matériel à ses propres caractéristiques corporelles - Communiquer avec des professionnels ne pratiquant pas sa langue maternelle

Fonction : Elargir et valoriser son champ de connaissances et de compétences professionnelles

Activité	Compétences
S'ouvrir à la pratique artistique d'autres arts	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre appui sur une pratique des autres arts du spectacle vivant et/ou des arts visuels - S'initier aux arts numériques et à leurs applications au champ chorégraphique (logiciels de composition chorégraphique, techniques de capture du mouvement...)
<p>Approcher la réalité et le contenu d'autres fonctions dans son domaine artistique, selon deux niveaux possibles d'implication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une part au stade de la connaissance des spécificités des différents métiers - D'autre part au stade de l'exercice de telle ou telle activité (impliquant formation et reconnaissance professionnelle) 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître ou exercer les activités de collaborateur artistique de chorégraphe (assistant chorégraphe, répétiteur, maître de ballet, capitaine de danse, dramaturge...), de chorégraphe ou de directeur de projet chorégraphique - Connaître ou exercer les métiers connexes de notateur, analyste du mouvement - Connaître ou exercer les métiers liés aux filières paramédicales et métiers de la forme - Connaître ou exercer la transmission de la danse, et, le cas échéant, se former à l'enseignement de la danse - Connaître ou exercer les métiers de l'action culturelle (médiation, sensibilisation, communication) - Connaître ou exercer les métiers de l'administration culturelle et de la direction d'équipe et de structure - Connaître ou exercer les métiers de la régie technique, la captation et la diffusion audiovisuelle dans le cadre du spectacle vivant - Connaître ou exercer les métiers de la conception lumière, conception sonore, conception scénographique, conception costumes.

Fonction : Construire son parcours professionnel

Activité	Compétences
Savoir se situer professionnellement	<ul style="list-style-type: none"> - Apprécier les compétences et aptitudes possédées, chercher à les maintenir et à les développer - Identifier les acquis utilisables en vue d'une évolution de carrière, d'une reconversion ou d'une réorientation professionnelle
Entretenir sa connaissance de l'environnement socioprofessionnel et technique de son métier	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les modes d'organisation du spectacle vivant et leurs évolutions dans l'histoire - Connaître et appliquer les dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel et les usages relatifs aux cadres d'emploi et à l'activité économique - Connaître la structuration économique du secteur artistique et culturel - Se tenir au courant de l'actualité professionnelle, notamment à travers les publications et la presse professionnelle - Avoir une bonne connaissance de l'environnement de représentation (aire de jeu, scène, plateau, coulisses, dégagements, cintres, installation électrique, lumière et son...) - Connaître les consignes d'hygiène et de sécurité propres à ces lieux spécifiques
Développer et élargir ses relations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Entretenir et développer ses propres réseaux professionnels dans la durée - Etre en mesure de développer des stratégies de recherche d'emploi (ex. : auditions, castings, rédaction de curriculum vitae, candidature spontanée...)
Participer, le cas échéant, à la promotion de son art	<ul style="list-style-type: none"> - S'adresser à un public et dialoguer avec lui sur un spectacle dans le cadre de son travail - Faire partager des éléments fondamentaux de sa pratique